



COMITÉ RÉGIONAL
CENTRE-VAL DE LOIRE

Animateur Fédéral

CONDITIONS D'ACCÈS

- Etre licencié FFGym
- Avoir 15 ans*
- Avoir le PSC1

DATE

PRÉSENTATION

- Le diplôme d'Animateur Fédéral est le premier niveau de diplôme permettant d'animer une séance de groupe d'une activité gymnique
- Il permet d'encadrer bénévolement des groupes loisirs
- Ce diplôme existe en GAF, GAM, GR, Trampoline, BabyGym et Parkour.

OBJECTIFS

- Concevoir et conduire des séances d'animation dans la discipline choisie auprès de publics loisirs
- Organiser la pratique afin de répondre aux besoins des pratiquants et dans le respect des règles de sécurité
- Faire découvrir les programmes conçus et adaptés à la pratique de l'activité choisie (AccessGym ou BabyGym)
- Adopter une communication adaptée aux publics afin de leur permettre d'atteindre les objectifs fixés
- Motiver les publics pour les fidéliser dans leur pratique sportive associative

CONTENUS DE FORMATION

- Rôle de l'animateur (place et responsabilité de l'animateur dans sa structure, écoute et motivation des pratiquants, posture de l'animateur, communication et consignes)
- Chartes et valeurs sportives
- Découverte et mise en œuvre des programmes adaptés à l'activité (notamment AccessGym ou BabyGym)
- Méthodologie de l'échauffement, des circuits et de projet (structuration des séances et des saisons sportives)
- Logiques techniques par niveau, par agrès, par thème d'apprentissage

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en centre (présentiel)
Travaux de groupes
Mises en situations pratiques auprès de publics gymniques
Echanges entre participants

DUREE

Animateur BabyGym et Animateur Parkour : 35 heures
Animateur GAF / GAM / GR / TR : 49 heures

Contact : coordo.cr24@orange.fr